

LE

FILOPATHE

GIHP

Aquitaine

mars 2004 - n°21

GIHP Aquitaine – 436, avenue de Verdun – 33 700 Mérignac. Tél 05 56 12 39 39. Fax 05 56 12 37 92.

*Monsieur le Président,  
Je vous fais une lettre...*

## ÉDITO

### COMME EN PLEIN VENT

Cette année qui commence semble faite pour nous ramener inlassablement aux principes essentiels et les interrogations fondamentales sur le handicap se présentent à nous avec autant d'acuité... que d'actualité !

#### Assistance ou Autonomie...

Notre évolution a longtemps privilégié la première sans laisser à la seconde la possibilité de s'exprimer. Le nouveau projet de loi et les nombreux mouvements de contestation qui l'accompagnent traitent bien directement de ce rééquilibrage. En effet, que voir d'autre dans la revendication du droit à compensation: une mesure de protection sociale forte qui doit rompre définitivement avec la logique de l'aide sociale ?

#### Vie en établissement ou Vie ordinaire...

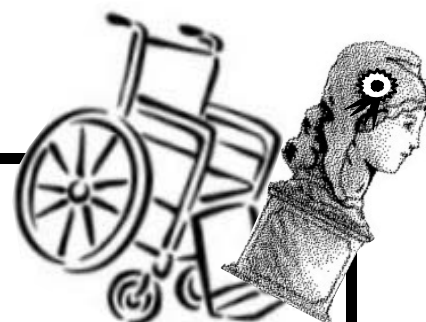
Un rééquilibrage général qui entraîne avec lui les questions existentielles. Les établissements réfléchissent, entament des remises en question. Déjà secoués par une loi de 2002, ils évaluent les perspectives, s'ouvrir, muter...

Et si, ce qui surgissait maintenant pour s'imposer à nous n'était en fait que l'aspiration à l'émancipation d'une minorité étouffée ? Si, au travers de la revendication pour l'égalité des chances des personnes handicapées, s'exprimait l'aspiration à la liberté et au choix d'existence qui fut celle des femmes avant-guerre, de noirs aux États-Unis, et de bien d'autres... ? Ne nous y trompons pas, ce qui se joue devant nous est bien la reprise en main de notre destin.

Incomprise par les médias, cette petite révolution - c'est ainsi que nous la souhaitons mais aura-t-on ce pouvoir - ne devrait laisser personne indifférent. Elle est de celles qui doivent réunir tous les suffrages parce qu'elles marquent l'accès d'un pays tout entier à la modernité.

Enfin, c'est ce qui devrait être. Sera-ce ?

Dominique HELGORSKY



### SOMMAIRE

C-Z@ME .....	2
Accessibilité urbaine .....	3
2003 est morte .....	4
Vive 2004, au rattrapage ?....	5
Attention, pétition !.....	6
Le tramway à l'essai .....	7
Mobibus, le début .....	7
Tribune libre .....	8
Le shérif filo'sophe .....	9
Des oreilles pour voir .....	10
Alors, satisfaits ? résultat .	10
Concours de Fables .....	11

Depuis près de 14 ans que je reconduis mon véhicule, après l'accident de moto qui m'a rendu handicapé, je suis toujours en conflit par rapport au stationnement et je ne suis pas le seul !... En effet les places qui nous sont dédiées sont toujours occupées par des personnes plus soucieuses de leur confort que du respect du bien fondé des emplacements réservés pour les personnes handicapées. Cela dénote un incivisme récurrent qui nous oblige à galérer pour se garer. Malgré une augmentation sensible des contraventions, pour lesquelles nous sommes intervenus auprès des autorités compétentes, les mentalités restent les mêmes. Seulement maintenant nous avons enfin l'arme secrète que je vous dévoile ci-dessous.



### Un procédé révolutionnaire et innovant :

Le système C-Z@ME

**" Vous n'en reviendrez pas, mais vous y reviendrez ! "**

Un arceau qui ouvre la ville aux personnes handicapées grâce à leur téléphone mobile.

Forte de son expérience de gestion globale de l'espace urbain, **GERTRUDE SAEM** a entrepris le développement d'un système de préservation efficace des emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées. Cette société a pour cela mené en collaboration avec le **Club des Grandes Écoles** de Bordeaux, dans le cadre du programme **CÉPAGES** et avec l'aide du **GIHP** Aquitaine gestionnaire de la banque de données, une réflexion globale sur la gestion fine et personnalisée de l'ensemble des équipements de la ville dont une utilisation plus aisée amènerait une meilleure intégration des personnes handicapées,

et ce depuis quatre ans. En effet, les technologies actuelles permettent, aujourd'hui, à un seul téléphone mobile de se substituer à la quasi-totalité des télé-commandes radio ou infrarouges.

Ainsi est né le système C-Z@ME dont dix places de stationnement réservé sont déjà équipées à Bordeaux:

Lorsqu'une personne handicapée, non encore répertoriée, venant de la **Communauté Urbaine de Bordeaux**, de Gironde mais aussi des autres départements et régions, en France et même en Europe, se présente devant un de ces emplacements il lui suffit de composer le numéro inscrit sur l'arceau mobile choisi, avec son téléphone portable, pour que le serveur vocal lui demande de s'identifier et de donner son numéro de GIG-GIC ou de Carte Européenne de Stationnement. Une fois cette formalité accomplie, il lui sera demandé de bien vouloir expédier dans les quinze jours suivants photocopies des justificatifs nécessaires (carte d'identité, adresse, carte GIC) au **GIHP** Aquitaine qui comme annoncé par le serveur vocal, prend contact, de toute façon par la suite, avec le nouvel utilisateur pour lui indiquer comment finaliser sa formalité d'inscription définitive.

C'est en effet le **GIHP** Aquitaine qui s'occupe d'alimenter et de gérer la banque de données concernant les utilisateurs handicapés potentiels (en respect des dispositions de la CNIL).



Nom :	.....	Cette carte autorise à bénéficier des facilités de stationnement de l'arceau dans l'Etat membre dans lequel le titulaire s'trouve.
Prénom :	.....	
Date de naissance :	.....	
Adresse :	.....	En cas d'utilisation la carte doit être apposée sur la face interne du pare-brise, ou, à défaut, sur la partie avant du véhicule, de telle manière que le côté resto soit bien et complètement visible.
Signature :	.....	

En attendant, la borne s'abaisse automatiquement laissant le véhicule en attente se garer sans problème. Surtout **ne pas oublier de mettre en évidence dans la voiture la carte d'autorisation de stationnement**, car en cas de fraude la voiture peut être enlevée par la fourrière grâce à un système informatique qui signale automatiquement les infractions à la police pour l'utilisation illicite de l'emplacement dédié. **Si la personne ne renvoie pas ses justificatifs dans les quinze jours, son numéro de portable étant enregistré de façon provisoire sera rayé définitivement de la banque de données !...**

Lors de l'inauguration de ce système, le 21 décembre 2003, le Président de la République, en compagnie du Député Maire de Bordeaux et des Ministres présents, a chargé le ministre délégué aux transports de mettre en place un numéro vert pour la gratuité des appels, gageons que ce ne sera pas un vœux pieux !...

Le Conseil Ville et Handicaps de Bordeaux vient d'éditer un dépliant nommé "Stationnement pratique" pour les personnes handicapées à Bordeaux, disponible en mairie et bientôt auprès des associations, qui reprend le descriptif et donne les informations concernant les emplacements sécurisés ainsi que le nombre de places réservées dans les parkings souterrains, dont deux sont gratuits: Gambetta et Pey Berland. De plus il est prévu une extension des arceaux C-Z@ME au fur et à mesure de l'achèvement des travaux urbains.

*Pour toute information se renseigner au GIHP Aquitaine.*

Joël SOLARI

## ACCESSIBILITÉ URBAINE : UNE NOUVELLE APPROCHE

Préliminaire:

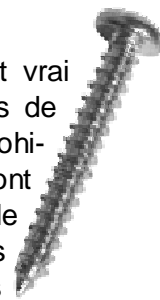
La mobilité est le souci majeur des personnes lourdement handicapées. Or l'accessibilité dans les villes présente de telles difficultés que s'y déplacer constitue toujours une épreuve pour ces personnes. Quoiqu'en voie d'amélioration, le problème est loin d'être résolu dans sa globalité.

En effet, une enquête menée cet été 2003 à Bordeaux dans le quartier Delorme par des représentants de plusieurs associations de personnes handicapées a révélé que près de 90% des trottoirs ne permettaient pas à une personne sur fauteuil de circuler sans entrave. Soit pour des raisons de dimensionnement ou de configuration inadéquats, soit en raison du stationnement gênant de véhicules.

D'autres enquêtes, auxquelles participait le GIHP, réalisées dans d'autres quartiers anciens du centre ville conduisent au même constat. En

France, la plupart des agglomérations présente les mêmes insuffisances d'accessibilité pour les

personnes à mobilité réduite. Il est vrai que la mise aux normes des voies de circulation se heurte à des coûts prohibitifs. Aussi peu de municipalités sont en mesure d'entreprendre à grande échelle ce genre travaux à moins que ceux-ci ne concernent que des programmes neufs. Cette mise aux normes généralisée, bien que prévue par la loi, s'étalera probablement sur des décennies.



Une autre approche de l'accessibilité urbaine est-elle possible?

Le blocage dans ce domaine est donc bien réel malgré la bonne volonté de nos décideurs plus sensibilisés depuis quelques années. Une autre approche permettrait d'améliorer cette situation en moins de dix ans. Pour cela, sans abandonner la mise aux normes progressive de la voirie, il serait nécessaire de consacrer plus de moyens à la recherche, à la robotique en particulier, de façon à améliorer les performances des engins roulants utilisés par les personnes à mobilité réduite. Il est en effet paradoxal, à l'époque de la conquête spatiale, qu'un fauteuil électrique coûtant plus de 10.000 € puisse «caler» devant un obstacle de quelques centimètres de hauteur. C'est pourtant cette carence de conception qui contribue à l'isolement de très nombreuses personnes se heurtant dans leur quartier à des obstacles infranchissables tels qu'une bordure de trottoir ou une marche palière.

La nature nous offre pourtant un large éventail de modes de déplacement, surtout dans le monde des insectes, dont les principes méritent de retenir notre attention et même de susciter notre émerveillement. En s'inspirant de ces derniers, une équipe de recherche locale a mis au point des modèles de fauteuils électriques capables de franchir des obstacles de 17 cm, soit la hauteur normalisée d'une marche, sans négliger le confort de l'utilisateur. Ces études exigent bien sûr d'être affinées, mais le plus difficile est de persuader décideurs et industriels de penser autrement qu'en termes de rentabilité immédiate. Les Japonais viennent de s'y mettre, essayons de conserver un peu d'avance dans cette technologie innovante porteuse d'emplois.

Philippe LASSALLE



**2003 EST MORTE, VIVE 2004 !  
Au rattrapage ?**

*Pour ses lecteurs, Filo a consulté cinq personnes volontaires pour connaître leurs impressions sur 2003, année européenne des personnes handicapées...*

*En 2004 devrait être adopté LE GRAND PROJET de loi qui succède à notre bonne (vienne) loi d'orientation de 1975, celle qui avait forgé la politique du handicap en France: une réforme marathon loin d'être un long fleuve tranquille...*



**2003, année européenne des personnes handicapées : ils l'ont vécue, que leur en reste-t-il ?**

**Laurent et Christel Landète,**  
*parents d'enfants handicapés*

L'année européenne a changé peu de choses au regard des promesses faites et de ce qu'on aurait été en droit d'attendre; même pour des choses significatives et évidentes, une allocation qui compense vraiment les frais liés au handicap des enfants... Aucune aide pour aménager la maison qu'ils ont dû faire construire. Tout reste en l'état, aucun bénéfice de cette année dont ils soient au courant pour améliorer leur vie quotidienne.

**Marie-Françoise Minard,**  
*vivant le handicap moteur au quotidien*

Déçue car on n'en a pas suffisamment parlé, la canicule a volé cette année faite pour nous. Elle souhaitait la présentation de cas concrets et directs pour que les valides prennent conscience des difficultés que nous vivons. Parce que, quand on parle de nous, c'est toujours dans un sens dramatique. Et, pour l'emploi, si on fait un reportage sur une personne handicapée qui a trouvé un travail, ce n'est jamais sur une personne très handicapée pour qui on a dû aménager le poste.

Pour 2004, elle attend qu'on tienne les promesses.

**Marie-Hélène Lafon,**  
*indirectement concernée par le handicap*

Maintenant, les gens égoïstes laissent les stationnements réservés aux personnes handicapées et la place à la caisse des magasins. L'année européenne a sensibilisé les gens car les médias en ont parlé. Par exemple, elle a entendu parler de ce système pour bloquer les places de parking et aussi de cette télécommande qui permet d'appeler le commerçant en restant en sa voiture...



**Marcelle Paponneau,**  
*vivant le handicap visuel au quotidien*

L'impression que beaucoup de promesses ont été dites durant l'année mais que peu sont ou seront tenues. Habitant à la campagne, elle entend peu parler de handicaps et même ses voisins les plus proches qui la connaissent bien se préoccupent peu de ses tracas de la vie de tous les jours. Du fait qu'ils voient qu'elle se débrouille très bien toute seule, ils n'imaginent pas du tout les difficultés quotidiennes qu'elle rencontre pour être autonome.

**Catherine Orsoni,**  
*adjoind à l'action sociale, la solidarité et l'insertion de la ville de Gradignan*

2003 a apporté une prise de conscience au niveau des personnes et des municipalités, un changement de regard porteur d'espoir pour un long terme et créateur d'un lien durable entre toutes les personnes, handicapées ou non. Avant, on en parlait moins et le sujet était moins présent à l'esprit des élus. Cela a aidé à faire disparaître cette pudeur qui faisait que les gens ne communiquaient pas.

Maintenant, il faut que cela devienne naturel: Catherine Orsoni préférerait le siècle européen des personnes handicapées pour que cela ne s'arrête pas à 2003 !





Au fil de nos écrits, les lecteurs du Filopathe ont appris plus que d'autres combien la réforme de la loi d'orientation sur le handicap de 1975 est importante pour nous tous: la plus grande réforme législative concernant le handicap depuis trente ans, s'il n'en restait qu'une ce serait celle-là, c'est LA LOI !

Annexée à la priorité annoncée par le président de la république le 14 juillet 2002 (deux ans déjà), la réforme de la politique nationale du handicap, touchant à tous les aspects de la vie des personnes handicapées, n'a pas fini de se faire attendre, de priorités relatives en priorités prioritaires, de concertations en canicule, elle est aujourd'hui sur le point d'aboutir sous le titre : **Loi pour l'égalité des droits des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.**

### Les méandres



Touffue, imposante, impossible à présenter brièvement, la loi fera le tour de la scolarisation, des moyens de compensation pour la vie quotidienne des personnes handicapées, de l'accessibilité du bâti, des transports et de la voirie, de la participation à la vie collective...

Depuis des mois, au niveau national et local, les associations informent et tentent de maintenir la barre dans le bon sens, pour un horizon large, contre les restrictions et les empiétements souvent motivés par des considérations budgétaires: mais une priorité ne signifie-t-elle pas qu'on décide d'y mettre les moyens ?

En Gironde, de conserve avec l'AFM, l'APF et le GEIST 21 (\*), le GIHP Aquitaine a provoqué des rencontres avec les députés girondins pour leur exposer ce que nous attendons de ces nouvelles mesures et convaincre leurs décisions d'élus du peuple (de tout le peuple).

### Les remous



Voté par le Sénat en première lecture le 1er mars, le projet de loi appelle aujourd'hui nos actions et nos réactions.

Ce texte reste très en deçà de ce que les associations avait négocié pas à pas au sein du CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées).

Le 24 février au matin, nous avons rejoint le rassemblement initié par l'APF place Pey Berland à Bordeaux pour protester contre les restrictions et les demi mesures qui menacent l'amélioration de nos conditions de vie, pour le droit à la prise en compte effective de notre choix de vie. Certaines dispositions de la loi de 75 attendent encore le décret d'application qui fait la réalité des choses. Si maintenant le grand projet est grignoté par les exceptions, dans un siècle, on y est encore !

Les associations vont aussi continuer à agir en proposant au gouvernement, aux élus, des amendements rectificatifs pendant toute la période des discussions au Sénat et à l'Assemblée Nationale. Ici, nous irons porter ces amendements devant les sénateurs et les députés.

En page suivante, **une pétition à nous retourner** avec nombre de signatures, tout le monde est concerné de près ou de loin, maintenant ou un jour...

### Les rapides ou la mer ?



Le gouvernement a affiché sa volonté de voir notre loi définitivement adoptée pour l'été. Certains décrets sont déjà en cours de rédaction et le budget 2005 pourra peut-être en intégrer les effets.

Alors, rêvons un peu, que ces ultimes rapides débouchent sur un océan... de progrès ! DH



*Le projet de loi pour l'égalité des chances des personnes handicapées est disponible au GIHP Aquitaine sur simple appel au 05 56 12 39 39, attention, il est long...*

***D'ici l'été, si vous êtes intéressé(e) par une réunion discussion sur la réforme législative, contactez-nous au GIHP Aquitaine.***

*Vous pouvez aussi pratiquer la démocratie directe en suivant son évolution régulière:*

**<http://www.senat.fr/>**

**<http://www.assemblee-nat.fr/>**

(\*) Association Française contre les Myopathies, Association des Paralysés de France et Groupe d'Étude pour l'Insertion Sociale des personnes porteuses d'une Trisomie 21



# PÉTITION à nos députés



**Vous êtes appelés à vous prononcer sur la refonte de la loi de 75 concernant les personnes en situation de handicap. Ce vote de la loi-cadre pour l'égalisation des chances des personnes handicapées est, pour nous, l'instant le plus important depuis vingt-cinq ans.**

**Pour répondre en totalité aux préoccupations des personnes handicapées quelles que soient leurs déficiences et où qu'elles résident, nous vous demandons que ce texte remplisse les trois missions suivantes :**

**1** Réaffirmation du principe de l'accès aux droits fondamentaux  
• Déjà proclamés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en agissant sur les facteurs personnels (déficience, incapacité, histoire) et les facteurs environnementaux (environnement physique, architectural, politique, social, familial, comportemental, etc.), ce principe devra se décliner en deux volets, le principe du droit à compensation et le principe du droit d'accès à tout pour tous.

**2** Faire appliquer le droit à compensation individualisée  
• Mettre en place une politique de protection sociale dotée de moyens suffisants pour garantir à tous, à égalité de traitement sur le territoire national, la compensation individualisée du handicap la plus large possible en ce qui concerne :

- ▣ l'accompagnement personnalisé suivant le choix de la personne - vers l'autonomie de vie ou vers la prise en charge en établissement
- ▣ les ressources - un revenu minimum égal au SMIG en cas d'incapacité à travailler, avec une dégressivité limitée en cas d'accès au travail pour ne pas le rendre dissuasif,
- ▣ les aides techniques et appareillages - garantir la prise en charge financière des aides techniques et des adaptations de logement convenant à la personne, dans des délais raisonnables
- ▣ les aides humaines - permettre à chacun de bénéficier du temps d'aide humaine nécessaire à son choix de vie et à sa sécurité, sous forme d'emploi direct ou d'accès à des services, par l'attribution de prestations en espèces ou en nature, selon le choix de la personne
- ▣ compenser tous les surcoûts liés au handicap...

**3** Décider et programmer l'accès à tout pour tous  
• Mettre en place une politique volontaire de non-discrimination pour l'élimination de toute différence de traitement des personnes en raison de leur handicap, ceci dans tous les domaines de la vie :

- ▣ accès à la scolarité, à la formation et à l'emploi - imposer l'accueil des enfants handicapés dans les crèches, les garderies et les écoles maternelles, favoriser leur accès à l'école, au lycée, à l'université, aux formations professionnelles etc. assorti de l'accompagnement matériel et humain nécessaire à cette réussite
- ▣ accès physique à la cité - favoriser l'obtention de logements adaptés en fonction du budget des personnes, prévoir le rattrapage de l'accessibilité des voiries, transports, bâtiments publics et recevant du public, bâtiments médicaux et hospitaliers, équipements culturels et sportifs etc.
- ▣ accès à la participation citoyenne - permettre l'exercice effectif du vote, la participation aux instances consultatives, aux mandats électifs etc.

**Nous vous demandons de voter une loi juste, dotée des justes moyens de la faire appliquer, une loi qui comblera le retard pris par la France en matière de handicap. C'est un acte dont chaque député, chaque sénateur pourra être fier.**

Nom	Adresse	Signature

A retourner au GIHP Aquitaine - 436, avenue de Verdun - 33 700 Mérignac

## LE TRAMWAY ET NOUS

Le jeudi 24 janvier, nous, Caroline, Laurence, Dominique et Babeth, avons déjeuné fort agréablement au bistrot de Mériadeck puis nous sommes sorties plain pied sur le terminus du tramway, avec la ferme intention de le tester en situation réelle, accompagnées par Nathalie de Radio France Bleu.

Une fois toutes montées sur le quai, il n'y avait plus de place pour personne. Nous sommes montées à l'assaut du distributeur de tickets. Quelle déception !!! Il n'était pas à la hauteur (trop haut) ; choisir son ticket en tournant un bouton ? Encore eut-il fallu pouvoir voir l'écran en restant assis. La fente pour les pièces est trop haute ; la réception de la monnaie et du ticket en bas, dans un recoin, derrière une trappe sont malaisés car difficiles à accrocher. Et quand on n'y voit pas, c'est encore pire: aucune possibilité d'utiliser cette machine maléfique dont le visuel n'est pas compensé ni par du tactile ni par du sonore. Le malheureux animateur de la CUB (\*) présent pour recueillir les doléances des voyageurs nous a consacré une bonne vingtaine de minutes de réclamations ininterrompues.

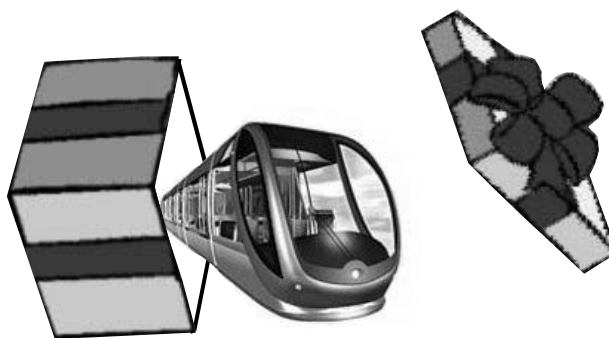
*Et pourtant, en 1998, quand nous avons commencé à parler du tramway, la CUB nous avait promis des distributeurs surbaissés.*

Ne s'arrêtant pas à cette mauvaise impression, nous sommes montées et avons résolu de composer: le ticket, équipé d'un petit repère tactile (un petit trou) doit être introduit dans le bon sens par le haut du composteur qui le recrache immédiatement validé (il a mauvais goût sans doute).

Nous attendions beaucoup de la validation magnétique à distance des cartes d'abonnement. Dans nos rêves les plus fous, il suffisait de les placer dans la poche de poitrine et de passer à proximité pour que le transport soit validé. Hélas, le composteur paresseux demande à la carte de s'approcher à quelques centimètres pour daigner faire son travail. A ceux qui n'ont ni la dextérité ni la force d'approcher suffisamment près, il faudra donc demander de l'aide ou attendre le contrôleur.

Nous sommes montées jusqu'à Lormont et redescendues: c'était un beau voyage. La jungle urbaine a défilé devant nos yeux émerveillés. Il faisait gris, il faisait moche, mais c'était la fête.

(\*) Communauté Urbaine de Bordeaux



Quelle ponctualité ! Et ce silence, c'est presque trop: les annonces vocales des stations n'ont pas l'air d'être bien rôdées, aucune à l'aller, et trois au retour, et encore réglées trop faibles.

Un peu étonnées, nous pensions que le tramway était plus doux: des démarrages, des arrêts et les virages un peu raides, mais il faudra sûrement le temps que les chauffeurs et les citadins se fassent à cette nouvelle mobilité de chacun.

Provoqué par les aléas de la circulation, un freinage d'urgence nous engage à la prudence: dans le tramway, il faudra se placer pour se tenir, se caler, avoir une ceinture de fauteuil. Car, dans ce cas, le fauteuil roulant, même électrique, peut être déporté.

En bref, avis POSITIF.

Ce jour-là, nous l'avons visité comme on va à l'aventure. Mais les échos des camarades font éclater la liberté que le tram leur procure quotidiennement depuis son inauguration le 21 décembre.

Vivement la mise en service des lignes suivantes !



## LES DÉMUTS DE BOBIMUS -euh pardon !- LES DÉBUTS DE MOBIBUS

Le 1er janvier 2004, changement sans heurt. Le 2 janvier, à la réouverture du standard, une voix: "Mobibus, j'écoute..." nous apprenait le nom de notre nouveau service de transport adapté sur la Communauté Urbaine de Bordeaux, en reprise du service antérieurement dirigé par TRANSADAPT.

La CFTI, une filiale de CONNEX, avait été choisie pour relever le défi. Pour se faire, elle devait créer une filiale exprès, Mobibus. Mêmes locaux, même programmation, mêmes chauffeurs et même véhicule, pour le même prix... à première vue, peu de différences et une continuité qui nous a épargné les mauvaises surprises.

Si, tout de même, un changement rapide: le service transporte plus tôt le matin et plus tard le soir, de 5 h à 1 h au dépôt, mais aucune publicité n'ayant été faite à notre connaissance, les utilisateurs n'ont pas pu encore se rendre compte du parti à en tirer.

Au GIHP Aquitaine, le 9 février, visite gracieuse de Monsieur Mondon, chef d'exploitation, dans une ambiance détendue de discussion avec les usagers. Nous avons pu exprimer nos attentes: des intervenants bien formés à leur tâche, des véhicules en bon état équipés pour recevoir les personnes et les fauteuils roulants en toute sécurité, des utilisateurs écoutés et informés des retards, des changements d'horaires (si vraiment, il doit y en avoir), des groupages etc.

Dans le même temps, nous avons officiellement demandé communication de la convention passée entre la CUB et CFTI: elle seule nous permettra de connaître les engagements des uns et des autres dans la qualité du service, à faire valoir pour l'intérêt des usagers.

Maintenant, il faut voir... donner le temps à Mobibus de s'installer, de s'améliorer parfois, de communiquer sûrement. À suivre... DH

**Coordonnées de Mobibus**

Tél: 05 56 166 166  
 Fax: 05 56 28 48 93  
 Tél. urgence/week-end: 0 800 880 910  
 Minitel: 0 800 800 416



**LE SAVIEZ-VOUS ?**

D'après une personne bien informée, merci Monsieur M., un règlement intérieur de la CGFTE (compagnie des bus urbains de Bordeaux) donnait pour mission aux conducteurs de se lever et d'aider les personnes rencontrant des difficultés pour accéder à l'autobus, descendre leurs provisions, un landau, aider une personne handicapée... Avec le temps, on a perdu de vue ce règlement, peut-être encore valable, jusqu'à l'en oublier.

Alors que répondre face à cette crainte obscure qu'expriment certains responsables de la CUB et des syndicats de chauffeurs: que l'accès des personnes en fauteuil roulant aux autobus urbains soit "incompatible avec les nécessités du transport en commun ?"

*Que leur dire sinon qu'ils roulent à contresens ?*



**F ... COMME FOUTU !**

Nous rentrons dans une ère où le tout sécuritaire est la base d'une société qui ne veut plus assumer aucun risque, aucun doute. Tout doit être sans danger.

C'est dans l'esprit de cette philosophie, digne de la ville de Sparte dans l'Antiquité, qu'un groupe de travail présidé par le professeur Alain Dômont, sous la responsabilité du ministre de la santé, a présenté à la mi-février 2004 une liste de diverses pathologies identifiées comme "formellement incompatibles avec l'obtention et le maintien" du permis de conduire un véhicule léger.

Vous allez penser que cela ne nous concerne pas. Et bien si car nous, les personnes handicapées, souffrons d'affections figurant dans la liste et nous interdisant à jamais le volant. Mobibus et bien d'autres sociétés de transport adapté ont encore de beaux jours devant elles !

Plus sérieusement, si au nom de la sécurité pour tous, nos gouvernants interdisent toute faiblesse de santé, c'est notre vie de citoyens qui est en danger, c'est notre raison de vivre qui est menacée. Ce projet de loi, car ce n'est qu'un projet, mais qui est déjà sur la table du ministre de la santé, doit faire l'objet d'une grande attention de chaque personne et de toutes les associations.

Il est triste de constater qu'il arrive après la calamiteuse année européenne des personnes handicapées et, surtout, après le discours sur le handicap (à l'époque porteur d'espoir) du président de la république le 14 juillet 2002.

Tant il est vrai que les promesses engagent surtout ceux qui les croient, vous nous avez joué un "grand bluff", Monsieur le président, c'est désolant. Alex Métayer qui vient de s'éteindre disait qu'il y a 3 choses que l'on ne peut pas regarder en face: le soleil, la mort et le dentiste. Je crains qu'il faille en ajouter une quatrième: et le président de la république.

Sauf, bien sûr, s'il veut bien revoir sa copie sur le handicap.

Christian ARNAUDIN



Pour le premier numéro de l'année, j'ai renoncé à la chronique initialement prévue : pas envie de faire dans l'angélisme, par la conjoncture actuelle alors, voilà.

Petit billet d'humour et d'humeur en forme de syllogisme qui se mord la queue. C'est très court, cela s'appelle: "faisons un rêve". Et s'il n'y avait plus de pauvres ? Aussitôt énoncé, le rêve s'évanouit, suivez-moi: s'il n'y a plus de pauvres, il n'y a plus de riches. Et si il n'y a plus de riches, je ne peux plus rêver de m'enrichir, de devenir "plus riche que riche". Si il n'y a plus de riches, je n'ai plus de rêve. Alors, s'il vous plaît, laissez-nous des pauvres...

Cette petite ritournelle aigre-douce m'est venue en entendant, entre autres impostures médiatiques, le traitement qui a été fait dans tous les médias de l'accident du QUEEN ELISABETH à St Nazaire : 15 morts et un certain nombre d'estropiés à vie. Et l'on nous dit que ces gens-là sont morts pour quelques boulons en moins, et des bouts de ferraille pas assez solides. Foutaise ! Je vais vous dire, moi, pourquoi ils sont morts, et pas besoin d'être expert pour ça : parce qu'ils voulaient aller baver devant un étalage de luxe éhonté qu'ils ne pourront jamais s'offrir. Ces gens-là sont morts pour avoir voulu admirer le résultat de l'esclavage de certains travailleurs importés de leur plein gré, de pays du tiers-monde entier. Mourir pour des boulons, c'est déjà con, mais mourir pour un rêve, c'est terrible.

ALSTHOM, plus grand négrier de France, cocorico. Eh oui, parce ce que vous allez me dire : allons donc, comment se peut-il, avec tout le chômage qu'on a, qu'il faille aller chercher des ouvriers si loin ? Très simple - vous allez à l'ANPE et vous demandez des monteurs bilingues anglais-pakistanaï, ou anglais-hongrois, ou anglais-indonésien. Bien sûr, vous n'en trouvez pas en France et vous êtes bien obligés d'aller les chercher chez eux et ainsi vous n'avez pas enfreint la loi. Et, par le jeu des soustractions en cascade, vous les payez 3 € de l'heure. En une vie entière de travail, ils ne gagneront jamais ce que les touristes dépenseront en une journée sur ce palace flottant. Normal, il faut réduire les coûts de production, pour être compétitifs, pour que la croisière s'amuse.

Ceci est aussi ma façon de saluer la mémoire de ces morts et ces blessés pour la gloire du capitalisme triomphant.

Évelyne MARCHAL

## BESOIN DE RÉPONDRE

Je ressens le besoin de répondre à la chronique "le shérif de Filo'sophe" du dernier numéro, qui traitait du "port du voile à l'école".

Deux arguments m'ont semblé beaucoup trop vite avancés :

-- dire que les étrangers qui viennent en France le font par choix. Dans ce cas, j'ai envie d'ajouter en passant qu'il y a des choix plus faciles à faire que d'autres.

-- Trouver que l'intégration réussie des étrangers en France, c'est celle dont on n'entend pas parler : moi, je ne trouve pas que le quartier chinois de Paris par exemple soit un modèle d'intégration. Inversement, c'est probablement quand on en parle le plus que les choses sont en train de bouger, mais pas forcément dans la sérénité.

Tout dépend alors de l'intégration que l'on souhaite. Si les quartiers "séparés" ont les faveurs des États-Unis, la France en avait jusqu'ici choisi autrement.

Personnellement, je ne suis pas favorable à l'interdiction légalisée des signes religieux à l'école mais, à l'heure où j'écris, il est déjà trop tard.

Il en est un, signe ostentatoire, qui me semble à moi beaucoup plus dangereux, beaucoup moins constructif de l'identité de chacun, beaucoup moins formateur en termes d'apprentissage de la tolérance et d'acceptation de la différence, un signe qui formatera sûrement dans un conformisme inégalitaire, qui réduira à coup sûr l'esprit de nos chères têtes qu'elles soient blondes ou brune, c'est le signe extérieur de richesse... Les marques, la valeur de la personne suivant la manière dont elle s'habille, en d'autres termes suivant l'argent qu'elle possède, personne ne songe à faire une loi pour en limiter les ravages, comme si ce monde un peu fou trouvait très amusant le rêve obsessionnel des enfants d'être riches et célèbres, quand ils seraient plus grand.

Pourtant, l'uniforme à l'école, ça n'est pas une bonne idée... Ça n'a jamais empêché l'ostentation des inégalités sociales. Ce que 68 avait gagné, faut-il le remettre en cause ?

Je crois en l'école laïque mais laïque ne signifiera jamais qu'il faille bannir les religions. Et je crois le "culte" du matérialisme réducteur bien plus néfaste pour construire un monde solidaire dont les religions sous-tendent encore les valeurs.

DH

*Mais, le débat peut continuer...*

## DES OREILLES POUR VOIR



Chères zoreilles,

KLOTZ, c'est l'auteur, IAROSLAV, c'est le titre du roman. 3 cassettes audio. KLOTZ, qui c'est, celui-là ? Vous le connaissez, mais si, mais si, vous le connaissez. Si je vous dis Patrick CAUVIN, vous y êtes. Eh bien, c'est le même, Claude KLOTZ était le vrai nom de Patrick CAUVIN. Souvenez-vous : POURQUOI PAS NOUS, E =MC 2, MON AMOUR, HAUTE PIERRE et tant d'autres romans, autant de best-sellers qui nous ont enchantés.

Avec IAROSLAV, KLOTZ nous offre un très beau roman très étrange et très classique à la fois. Au départ deux hommes, ADRIAN et WERNER. Deux hommes que tout sépare - Le premier, braqueur de banque, tout juste sorti de prison, marié, deux enfants, atteint d'un cancer des os, plus que six mois à vivre selon les médecins - Le second ancien mercenaire, dix-sept assassinats en service commandé, dix-sept années d'hôpital psychiatrique à cause de multiples tentatives de suicide et d'une tendance prononcée à l'automutilation. Seul, non, pas tout à fait - un quart de sœur - pas une sœur, ni une demi sœur - un quart de sœur puisque qu'ils ne sont ni du même père, ni de la même mère. Une sœur qu'il s'est choisie. Et une fascination pour la mort, sa propre mort. La tentation constante d'aller au devant de sa mort ou de se la donner lui-même.

Ces deux hommes que tout sépare vont se trouver liés par le même "contrat" grassement payé 100 millions de francs lourds chacun... pour tuer ? Non, pour mourir, ensemble à IAROSLAV, près de Moscou. Pas mal pour un postulat de départ. La suite ne vous décevra pas et vous éprouverez avec plaisir toute la maîtrise de KLOTZ - cette écriture simple, limpide et efficace, la mort qui plane, le dés-espoir de vivre, le suspense bien mené, le découpage en tableaux comme un scénario de film. Et en filigrane derrière ce gris, cet horizon bouché, l'humanité qui perce, la tendresse pour ses personnages. Il les aime et nous les fait aimer. Encore un roman qu'on n'a pas envie de lâcher jusqu'à la fin, qui n'est pas, bien sûr, celle annoncée.

*Les ouvrages cités sont disponibles pour l'emprunt à l'espace Diderot, Bibliothèque de Bordeaux, Cours du Maréchal Juin, ☎ 05 56 10 30 00.*

Aujourd'hui, Cécile est orpheline, «Cécile, ma fille». Quand la java s'en va, le jazz n'est plus là pour swinguer et NOUGARO nous a quittés.

### Comité de rédaction du Filopathe:

Bernard Bordaraud	Thina Charabidzé
Éliane Defournier	Dominique Helgorsky
Laurence Langel	Caroline de Lapointe
Invités:	
Pascal Bastier	Mireille Tisserand

### Correspondants:

Christian Arnaudin, Philippe Lassalle, Évelyne Marchal, Alain Mousset, Joël Solari...

### Alors, satisfaits ?

Plusieurs points communs se dégagent des quelques réponses que nous avons reçues... mais, toutes n'avaient pas eu le temps d'arriver (pas vrai ?).

Très majoritairement, à une exception près, la fréquence et le nombre de pages du Filopathe vous conviennent. Quant au ton du journal, diversifié est plébiscité à l'unanimité.

Au palmarès des sujets qui vous intéressent, le Handicap est suivi d'une courte tête par la Vie du GIHP, et on finit par une rubrique Trucs et Astuces.

En moyenne, nos lecteurs consultés accepteraient de payer leur Filo 15 € par an. Merci beaucoup, on va y réfléchir...

Le comité de rédaction



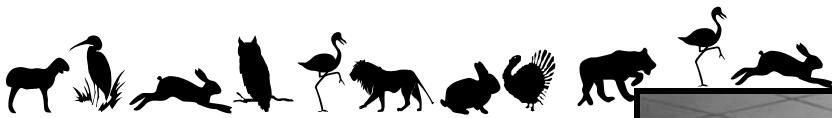
## ANNONCE

### A Vendre

Opel Vectra 1998 essence 8 CV; 1,8 L, parfait état; suivi garage Opel, 62 815 km.

Équipements personne handicapée: cercle accél, frein, boîte automatique. Bras robot manipulateur pour chargement fauteuil léger. Voiture: prix argus. Équipement fauteuil: moitié prix d'achat

☎ 05 57 43 62 45



## GRAND CONCOURS de FABLES

Le samedi 14 décembre, nous nous sommes réchauffés avec la lecture des fables que vous nous aviez envoyées, chers lecteurs, introduite par une Ode au Filopathe...

Après quoi, nous sommes passés à table et avons festoyé de bon cœur.

Découvrez avec nous des fables lauréates. Et d'autres sûrement, dans le prochain numéro.



### L'OISEAU, LE LEZARD ET LE CHAT



#### Ode au Filo

Pour nous filopateurs qui avons tant trimé,  
Aujourd'hui le vingtième est enfin arrivé.

Sans nous décourager sans nul fil à la patte,  
Et sans jamais glisser sur la peau de banane  
« inter-active »,  
D'éditos en poèmes on a su rester libre  
« comme la tribune »,  
Les oreilles du shérif nous permettant de voir,  
Mais l'essentiel est invisible pour les yeux,  
Philosophes sommes restés et avons composé,  
Des rubriques variées et de belles histoires.

Alors pour toi Filo pour toi qui nous rassemble,  
Dans ce joli restau en ce jour de décembre,  
Nous levons tous nos verres et te souhaitons ensemble,

Joyeux anniversaire.

J'aime bien les oiseaux  
Rossignols ou moineaux,  
Beaucoup moins le lézard  
Rencontré par hasard.  
Le chat trop polisson  
A besoin de leçons.  
Sur le pas de ma porte  
Mais du lieu, peu importe,  
J'émiette du pain dur  
Juste contre le mur.  
Le lézard et l'oiseau  
Se gavent de morceaux,  
Côte à côte, associés  
Sans même se soucier  
Des regards convoités  
Qu'ils pourraient susciter.  
Soudain bondit le chat;  
Ce méchant scélérat  
Se jeta sur l'oiseau  
Et en fit son tombeau.  
Le lézard disparut  
Comme il était venu.  
J'ai crié : " au voleur ! "  
Mais le chat n'eut point peur.  
Ni les cris ni l'injure  
Ne lui firent blessure.  
Et depuis ce jour-là,  
Je n'aime plus le chat.

Ce jour-là le méchant chat fit le contraire  
De ce que je voulais faire

Marcelle Paponneau

**Groupement pour  
l'Insertion des personnes  
Handicapées  
Physiques d'Aquitaine**

**436, avenue de Verdun**

**33 700 Mérignac**

**☎ 05.56.12.39.39**

**☎ 05.56.12.37.92**

**✉ [gihp-aquitaine@gihp-aquitaine.org](mailto:gihp-aquitaine@gihp-aquitaine.org)**



L'ÉLÉPHANT ET LA FOURMI

Un éléphant d'un pas dansant  
 Sûr de sa force, droit devant  
 Allait comme roi sur ses terres  
 Intéressé par ses affaires  
 Négligemment, la trompe en l'air  
 Sans jamais regarder à terre  
 Quand son pas le mis par hasard  
 Sur un minuscule point noir  
 Un dérisoire hurlement  
 Que l'altitude du géant  
 L'autorisa à ignorer  
 Et la fourmi en grand danger  
 Crochée par miracle un poil  
 Sachant ses efforts inutiles  
 Tenta de stopper le colosse  
 Tandis que réclamait vengeance  
 Sa parentèle épouvantée,  
 Et c'est ainsi que, écoeurées,  
 Toutes les fourmis du secteur  
 En vinrent à se réunir  
 Laisant leurs intimes querelles  
 A cet instant si ridicules,  
 Étudièrent la stratégie  
 Qui pourrait sauver une vie  
 Aussi bientôt l'énorme bête  
 Fut entièrement recouverte  
 D'un vivant filet de points noirs  
 Empêchée de manger, de boire,  
 Elle ne put plus respirer  
 Les pores de sa peau bouchés  
 Et ainsi périt asphyxiée  
 Dans l'inconscience du danger  
 Géant si fort et si puissant,  
 Toi qui avances en méprisant  
 Les petites vies sous tes pieds  
 Quand tu devrais les protéger  
 Attends-toi à ce qu'un beau jour  
 Elles t'écrasent en retour  
 Sous la vigoureuse poussée  
 De leurs faiblesses assemblées.

Patricia PETIT

FABLE AQUATIQUE

Un lamantin se lamentait  
 dans les flots du Mississippi  
 triste et rose sa chair tremblotait...  
 Ce lamantin se lamentait !

Il avait quitté sa campagne,  
 chemin clair parmi les roseaux.  
 Il avait laissé sa campagne  
 pour folâtrer en d'autres eaux !

Et, maintenant, dans l'embouchure  
 de ce grand fleuve que sillonnaient  
 des bateaux de toute envergure  
 il se sentait un peu paumé !

D'énormes masses de coques noires  
 glissaient dans le trouble de l'onde  
 dont les remous le bouleversaient  
 en son obscurité profonde...

Sa frayeur le tenait au ventre !  
 Ses lamentations déchirantes  
 faisaient frissonner les marins  
 songeant aux sirènes troublantes.

De fatigue intense recru,  
 avec un courage opiniâtre,  
 il nagea loin, tous azimuts,  
 en exhalant sa plainte en ut !

Puisqu'il faut une fin toujours  
 pour clore chaque histoire exemplaire :  
 ..... Il est une chance insensée,  
 retrouva son bras de rivière  
 avec son heureuse lumière  
 et sa compagne et ses amours !

Moralité

Pour mieux savourer son bonheur  
 Il faut bien aller voir ailleurs !

Germaine BLAISE